



Adresse intersyndicale à Madame la rectrice à propos de la situation de Kaï Terada.

Madame la rectrice,

Le 1er septembre, notre camarade Kaï Terada, qui était titulaire d'un poste au lycée Joliot-Curie de Nanterre depuis le 1er septembre 2006, a été suspendu puis « muté dans l'intérêt du service » le 26 septembre, de façon totalement arbitraire puisque rien dans son dossier ne justifie cette décision.

Le rectorat en le mutant dans un autre département a mis fin à son mandat de co-secrétaire départemental de SUD Éducation 92.

Au mouvement Intra 2023, Kaï Terada a demandé en vœu unique le lycée Joliot Curie de Nanterre. Le 12 avril 2023, Kaï Terada a reçu un courrier signé par le secrétaire général adjoint-DRH, Michaël Chaussard, lui annonçant que sa participation au mouvement avait été « neutralisée » au motif que la situation au sein de l'établissement, pour laquelle la mutation avait été décidée, « est toujours en vigueur ».

Les organisations syndicales SNES-FSU, FNECFP-FO, SUD Éducation et CGT Éduc'action contestent cette décision arbitraire et injustifiée. Elles exigent la revalidation de la demande de mutation formulée par Kaï Terada. Elles demandent à ce que Kaï Terada puisse participer au mouvement intra académique comme n'importe quel personnel de l'académie et que sa demande soit examinée en fonction du seul critère du barème.

Les organisations syndicales rappellent qu'elles étaient fermement opposées aux mesures de répression antisyndicale (suspension puis "mutation dans l'intérêt du service") imposées à Kaï Terada, et qu'elles demandent toujours que notre collègue retrouve son affectation au lycée Joliot Curie de Nanterre.

Dans l'objectif que cette situation soit reconsidérée en temps utile au regard du calendrier

du mouvement intra, nous sollicitons en urgence une audience auprès de Madame la rectrice.